

NEW-YORK LIFE

Insurance Company

JANVIER 1903.

Actif Total admis, suivant certificat du Département d'assurances **\$322,840,900**

Réserve valeur des Polices et Annuités,
 Polices connues comme polices à 3% de la Compagnie et toutes les polices émises depuis le 31 Décembre 1900, évaluées d'après la Table de Mortalité d'Expérience Américaine à 3% d'intérêt; les autres polices évaluées d'après la Table de Mortalité de l'expérience combinée à 4% d'intérêt, d'après le certificat du Département d'Assurance de New-York, **\$268,344,420**

Passif général..... **4,462,361**

Réserve additionnelle sur polices
 que la compagnie évalue sur une base de 3 ou 3½%, en plus de l'évaluation à 4% par le Département d'Assurances. . . . \$ 5,397,325

Réserve pour assurer des dividendes
 payables aux porteurs de polices en 1903 et années subséquentes suivant contrats de polices. 34,125,079

Réserves pour pourvoir à toutes autres éventualités **10,511,715**
50,034,119

Total..... **\$322,840,900**

Revenu 1902 \$ 79,108,401
Nouvelles assurances payées en 1902..... 302,798,229
Assurances en vigueur (payées) 1,553,628,026

La Police d'Accumulation de la **NEW-YORK LIFE** ne contient absolument aucune restriction et n'impose qu'une seule condition, à savoir, le paiement des primes. Elle est incontestable dans sa teneur et par elle-même ne peut être forfaite après le paiement de la première prime. Quand la police a été en vigueur pendant deux années entières, la compagnie consent des prêts à 5% d'intérêt, la prime pour l'année courante étant payée.

JOHN A. McCALL, Président.
HENRY TUCK, Vice-Président.